78e ANNEE. No 137. Publié sous le contrôle de l'autorité militaire allemande — LE NUMERO : 5 CENTIMES — Dimanche et lundi, 11 et 12 juin 1916

Tarif des annonces
Ann. 2e page, la lig. 0.30
— notaires, avoués, huissiers, directeur de vente, la lig. 0.30
Annonces financ. » 0.40
Nécrologie » 1.00
Faits divers fin » 1.25
Faits divers corps » 1.50
Chronique locale » 2.00
Réparations judic. » 2.00
Des remises sont accordées proportionnellement au nombre des insertions demandées.
On traite à forfait pour les annonces périodiques. S'ad. bur. du journal.

L'AMI DE L'ORDRE

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENTS POSTAUX
3 mois . . . . . fr. 3.75
Les abonnements se prennent EXCLUSIVEMENT aux bur. de postes ou aux facteurs.

BUREAUX
rue de la Croix, 29, Namur

Collège N.-D. de la Paix, Namur
Bulletin météorologique du 10 juin
(8 heures du matin)

Haut. barométrique à 0	751 8
Variat. bar. dep. la veille	+ 7 9
Température de l'air	11 8
Temper. max. de la veille	18 1
Temper min. de la nuit	7 2
Direction du vent	WSW
Vitesse du vent (m. par sec.)	1 7
Humid de l'air max. = 100	90
Eau tombée en millim.	0 7

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, l'AMI DE L'ORDRE ne paraîtra pas lundi.

Chronique religieuse

FETE DE LA PENTECOTE

OFFICES DE LA CATHEDRALE

Le jour de la Pentecôte. Mgr le Révérendissime Evêque officiera pontificalement.

A 7 h., Matines et Laudes;
A 11 h., Messe pontificale;
A 4 h., Vêpres suivies des Complies et du Salut avec la bénédiction du T.-S. Sacrement.

A la messe pontificale, M. Aug. Verrees, le distingué organiste de la Cathédrale, exécutera : A l'entrée de Monseigneur : choral en la majeur, J. Jongen; avant la messe : chôral en si mineur, C. Franck; à l'Offertoire : 5e partie de la 3e symphonie, de L. Vierne; après la messe : final de la 4e symphonie, Widor.

EGLISE NOTRE-DAME. — Pentecôte. — Messe solennelle à 11 heures. Exécution de la Messe St-Martin de Griesbacher, par la société chorale de la paroisse N.-D. Salut solennel à 7 heures. «Jesu Decus Angelicum», de Dethier; «Ave Maria», de Mitterer; «Tantum ergo», de Piel.

EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE. — Fête de la Pentecôte. — A 10 h., grand-messe, pendant laquelle la Grégorienne St-Jean-Baptiste exécutera la messe *Te Deum laudamus*, de Lorenzo Perosi; à 9 ½ h., salut en musique. Exercices spirituels en l'honneur de la Ste Famille.

FOY-NOTRE-DAME. — Pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Foy; dimanche 11 juin, fête de la Pentecôte, grand'messe à 11 heures, avec sermon. Lundi 12 juin, à 9 h., grand'messe avec sermon pour les pèlerins de Rochefort; à 10 ½ h., grand'messe pour les soldats belges; à 12 h., grand'messe avec sermon pour les pèlerins de Houyet.

LUSTIN. — Lundi de la Pentecôte, pèlerinage à Saint-Lupicin, grand'messe à 11 heures, vêpres à 3 heures.

CRUPEY. — Le lundi de la Pentecôte, 12 juin, XXIIe pèlerinage solennel aux Grottes de Saint-Antoine de Padoue, à Crupey : à 10 ½ h., messe chantée aux Grottes; sermon par M. Van Durme, révér. curé de Sorinnes-la-Longue; à 2 h., salut avec cantiques à saint Antoine.

GERPINNES. — Lundi de la Pentecôte, 12 juin 1916, grand pèlerinage en l'honneur de Sainte Rolende. A 3 h. (h.c.), grand'messe en l'honneur de sainte Rolende pour les membres de la confrérie; à 4 h. (h.c.), départ de la procession avec le corps saint pour les localités suivantes : Hymiée, Hanzinnes, Tarciennes, Les Flaches, Joncret, Acoz, Villers-Poterie, Gougnies, Fromiée; rentrée de la procession sur la place de Gerpinnes à 6 heures du soir (h.c.).

CONJOUX. — Pèlerinage du lundi de la Pentecôte aux Grottes de Conjoux. — Messe chantée à 11 h. (h.c.). Sermon et salut, à 2 h. (h.c.).

MATAGNE-LA-PETITE. — Le 12 juin, lundi de la Pentecôte, pèlerinage à St-Hilaire, messe à 11 ¼ h. (h.c.), procession autour de la chapelle avec la statue de St-Hilaire.

MAILLEN. — Le dimanche de la Trinité, 18 juin, grand pèlerinage de reconnaissance et de prière à la chapelle de Notre-Dame de Walcourt. A 4½ h. (h.c.), réunion à l'église et départ en procession. A 5 h. (h.c.), à la chapelle salut solennel et sermon par M. le vicaire-général Debois, qui présidera la cérémonie.

MALONNE. — Lundi de la Pentecôte, grand pèlerinage en l'honneur de St-Berthuin, apôtre du pays des Marlagnes. Messes à 5 ½ h., à 6 ½ h., à 7 ½ h. Grand'messe à 10 h. Messe en musique chantée par la société St-Grégoire. Sermon par le R. P. Florian, franciscain. Après la grand'messe, procession pendant laquelle on portera la châsse contenant le corps de St-Berthuin.

MESSE DE JEUNESSE. — Lundi 12 courant, à 8 ½ h., la grand'messe de jeunesse sera chantée en l'église St-Nicolas à l'intention de tous les soldats namurois et en action de grâces pour les bienfaits obtenus la veille par les enfants ayant fait leur première communion solennelle.

Sa Grandeur Mgr l'Evêque a daigné accepter l'invitation que la Jeunesse eut l'honneur de lui faire et consentir à distribuer la Sainte Communion après son sermon.

POUR LES ORPHELINS DE DOM BOSCO. — En l'honneur du Père Vincent, 75 fr.

VOCATIONS. — Les jeunes gens de 16 à 25 ans qui désireraient commencer ou compléter leurs études latines en vue du sacerdoce et de la vie religieuse peuvent écrire au R. P. Supérieur du Prieuré St-Michel, à Roux (Hainaut), qui leur enverra volontiers le prospectus de l'œuvre.

NECROLOGIE

— On nous prie d'annoncer la mort de *M. Jules MARNEFFE*, décédé accidentellement, né le 26 avril 1906, décédé le 9 juin 1916.

L'enterrement aura lieu dimanche 11 juin, à 5 ½ heures, en l'église paroissiale St-Loup.

Réunion mortuaire, rue des Brasseurs, 106.

Le présent avis tient lieu de faire part.

— On nous prie d'annoncer la mort de *Mme Jules GOFFIN*, née Elise DEBARSY, pieusement décédée à Haltinne, le 9 juin, à l'âge de 68 ans.

Les obsèques, suivies de l'inhumation au caveau de la famille, auront lieu en l'église de Haltinne le mardi 13 juin 1916, à 12 heures.

La levée du corps aura lieu à la ferme de Haltinne, à 11 ½ heures.

— M. et Mme Franz Bogaerts et leur famille remercient sincèrement les parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné leurs sympathies à l'occasion du décès de leur regrettée mère, belle-mère et parente, *Mme Anne-Marie SOMERS*.

— Mme Vve Adrien Baudry et la famille rappellent aux pieux souvenirs de leurs amis et connaissances l'âme de *M. Adrien BAUDRY*, décoré de la médaille civique de 2e classe, président de la Société Raiffeisen, président de la Société Mutuelle Ste-Eugénie, membre de la Société du St-Sacrement et de la Conférence de St-Vincent de Paul, décédé tragiquement à Tamines le 22 août 1914, dans la 47e année de son âge. Un service solennel sera célébré le lundi 12 juin 1916, à 11 heures, en l'église Notre-Dame des Alloux, à Tamines. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

— On nous prie d'annoncer la mort de *Mme veuve Joseph JACQUET*, née Eugénie HONNAY, née à Fosses et décédée inopinément à Wanfercée-Baulet, le 9 juin 1916, dans sa 86e année.

Le service funèbre aura lieu en l'église paroissiale de Wanfercée-Baulet le lundi 12 juin, à 11 h.

Les absoutes, suivies de l'inhumation dans le caveau de la famille, auront lieu le même jour en l'église collégiale de Fosses, à 4 heures.

Réunion à la mortuaire, à 10 ½ heures.

— On annonce la mort, à Arlon, de *M. Jacques MICHAELIS*, ancien bâtonnier, président du Comité de patronage des habitations ouvrières de l'arrondissement, membre de la Commission provinciale des bourses d'études.

Doyen d'âge du barreau d'Arlon, le défunt était une personnalité du parti catholique; il avait été beaucoup affecté par le décès de son vieux compagnon de lutte et d'études, Godefroid Kurth. Les obsèques de M. Michaelis, qui disparaît à 72 ans en laissant des regrets unanimes, ont été fort modestes; un solennel hommage a été rendu à sa mémoire, à l'audience du tribunal, par MM. Lefèvre, président, Brick, procureur du Roi, Reuter, bâtonnier de l'ordre des avocats, et Mortehan, avoué.

Le regretté défunt était le beau-père de nos deux sympathiques concitoyens, MM. les avocats Claes et Godenne, auxquels nous présentons nos plus sincères condoléances.

— On annonce également la mort, à Arlon, de *M. Emile LAURENT*, géomètre du cadastre, fonctionnaire de grande valeur, âgé de 57 ans.

Mort pour la Patrie. — On annonce de Gerpinnes la mort du soldat *Léon BOLTZ*, tombé aux combats de l'Yser le 26 avril 1915.

LA GUERRE

Communiqué allemand

Berlin, 9. — **A l'Ouest.** — Près de Lihons, au Sud Ouest de Péronne, notre artillerie a fait sauter des dépôts de munitions de l'ennemi. En outre, elle a, près de la gare de Suippes (en Champagne,), canonné des campements ennemis et des transports de troupes; sur la rive occidentale de la Meuse, elle a, avec un succès visible, combattu des batteries françaises, ainsi que des colonnes d'infanterie et de camions automobiles.

Sur la rive droite de la Meuse, le combat se développe à notre avantage. Aux abords du bois de Thiaumont et dans la région comprise entre le bois du Chapitre et le fort de Vaux, l'ennemi a, avec des forces considérables, tenté plusieurs contre-attaques, qui, toutes, sans exception, se sont écroulées et lui ont coûté de lourdes pertes.

Dans les Vosges, à l'Est de Saint-Dié, nous avons fait exploser des mines et détruit des éléments de tranchées ennemies sur une grande étendue.

A l'Est et dans les Balkans. — Aucun changement sur le front occupé par les troupes allemandes.

Communiqué français

Paris, 8. — 3 h. — En Argonne, une mine ennemie a explosé ce matin à la cote 285 (Haute-Chevauchée) sans causer de dégâts. Nous avons occupé la lèvre Sud de l'entonnoir.

Sur la rive gauche de la Meuse, bombardement intermittent de nos deuxièmes lignes.

Sur la rive droite, luttes d'artillerie très intenses dans la région Thiaumont-Douaumont. Après sept jours de combats acharnés contre les troupes d'assaut sans cesse renouvelées, la garnison du fort de Vaux, arrivée à la limite de ses forces, n'a pu empêcher l'ennemi d'occuper l'ouvrage, complètement ruiné par un bombardement furieux. Nous tenons les abords immédiats et les tranchées à gauche et à droite du fort, devant lesquelles toutes les attaques lancées par l'ennemi ont été brisées par nos feux.

A l'Hartmannsweilerkopf, la lutte d'artillerie se maintient très active.

11 h. soir. — Sur la rive gauche de la Meuse, l'activité de l'artillerie s'est maintenue intense dans le secteur de la cote 304 et de la région de Chattencourt.

Sur la rive droite, l'ennemi, après un violent bombardement, a dirigé des attaques successives sur nos positions à l'Ouest et à l'Est de la ferme de Thiaumont. Toutes ces attaques ont échoué sous nos tirs de barrage et les feux de nos mitrailleuses.

Canonnade violente dans la région à l'Est de Pont-à-Mousson, intermittente sur le reste du front.

Communiqué anglais

Londres, 8. — Hier soir et aujourd'hui, violent bombardement réciproque à l'Est d'Ypres.

Hier, l'ennemi a conquis nos tranchées les plus avancées près des ruines du village d'Hooghe. Ses attaques sur d'autres parties de notre ligne ont échoué.

Ce matin nous avons repoussé une petite attaque allemande à l'Ouest d'Hooghe.

Des Australiens ont pénétré, pendant la nuit, dans des tranchées allemandes à l'Est de Bois-Grenier; ils ont infligé des pertes à l'ennemi et ont ramené des prisonniers.

Nous avons effectué également un coup de main fructueux à l'Est de Guinchy.

Communiqué autrichien

Vienne, 9. — **Front russe.** — Les combats au Nord Est ont été moins violents hier. A Kolki, au Nord de Nowo-Alexiniew, au Nord-Ouest de Tarnopol et au Dniester, des attaques russes ont été repoussées avec de graves pertes pour l'ennemi.

Le calme règne sur le front de la Bessarabie.

Front italien. — Sur le haut plateau d'Asiago, nos troupes ont conquis le monte Sisemol, et, au Nord du monte Meletta, le monte Casiel-gomserto, occupé par de gros effectifs de chasseurs alpins.

Nos mortiers lourds ont ouvert le feu contre le monte Lisser et contre l'ouvrage blindé occidental de la région fortifiée de Primolano.

Le nombre des Italiens faits prisonniers s'est augmenté de 28 officiers et de 550 hommes; notre butin, de 5 mitrailleuses.

Nos aviateurs de marine ont lancé quantité de bombes sur les installations du chemin de fer de Porto Gruaro, de Latisana, Palazuolo et le port de Grado, ainsi que sur une station ennemie d'hydroplanes.

Nos aviateurs de l'armée ont lancé des bombes sur les gares de Chio et de Piovene.

Front du Sud Est. — Situation inchangée.

Communiqué russe

Pétrograd, 9. — Le 6, nos troupes ont pris l'offensive dans la direction Rowno-Kowel, ont suivi l'ennemi sur les talons, l'ont culbuté et ont pris, après combat, la région et la ville de Luzk. Elles ont occupé la ville même.

Au front de la Duna, plus au Sud de Dunaburg et dans la région des lacs, un violent feu d'infanterie a eu lieu en plusieurs endroits. Les Allemands ont bombardé par un feu concentrique la tête de pont d'Uxkull.

De nombreuses tentatives des Allemands dans la région au Sud de Smorgon ont été brisées par notre feu. Au Sud de Krewo, l'artillerie adverse continue à diriger un feu roulant contre les positions de nos troupes.

Au front du Caucase, la situation est inchangée.

Communiqué turc

Constantinople, 9. — Sur le front de l'Irak, la situation est inchangée.

Sur le front du Caucase, il n'y a pas eu d'importantes opérations hier, abstraction faite de combats de patrouilles et d'avant-postes peu importants livrés sur divers secteurs du front. A l'aile gauche, une attaque tentée par surprise par l'ennemi, avec des forces peu considérables, a été repoussée avec des pertes pour lui.

Dans la région des Détroits, nous avons chassé deux avions ennemis qui survolaient Sedd-ul-Bahr et Kumkale. Un navire de patrouille de l'ennemi, qui a tenté d'approcher de Kucharz, a été touché par deux projectiles de notre artillerie et s'est retiré en haute mer après avoir répondu par un coup de feu.

Sur le front, près d'Aden, deux avions ennemis ont été endommagés et descendus par notre feu.

Communiqué italien

Rome, 8. — Dans la vallée supérieure de Tellino, nos alpins ont étendu l'occupation des monts Ortler au col de Canosci (3,190 mètres), de Volontari (3.042 mètres), d'Order (3,399 mètres) et au Hochjochhütte (3.530 mètres).

Dans la vallée de Chiese, un détachement ennemi a attaqué notre poste établi près de Scorzade, en amont de Daone; il a été dispersé par une contre-attaque.

Dans la région de la vallée de l'Adige, duels d'artillerie. Des canons ennemis de gros calibre ont bombardé hier nos positions au Sud de la rivière de Cameras et sur le Pasubio.

Nos batteries ont dispersé des détachements ennemis au Nord de Marco, dans la vallée de Lagarina et dans la vallée de Vallarsa. Elles ont bombardé également avec succès les batteries ennemies de Pozzacchio.

Sur le front qui s'étend de Posina jusqu'à l'Astico, activité intermittente de l'artillerie.

Sur le haut plateau des Sette Communi, la bataille sévit sur toute l'étendue du front. Au soir, après une forte préparation d'artillerie, l'ennemi a renouvelé ses attaques contre nos positions au Sud-Ouest et au Sud d'Asiago. Le combat s'est poursuivi avec acharnement pendant toute la nuit du 7 juin et s'est terminé au matin par la défaite des colonnes d'attaque autrichiennes. Hier après-midi, l'ennemi a renouvelé ses attaques contre le centre et l'aile droite de notre ligne. Après le violent bombardement habituel, de fortes masses d'infanterie se sont lancées à plusieurs reprises à l'assaut de nos positions au Sud d'Asiago et à l'Ouest de la vallée de Camponulo. Elles ont été chaque fois repoussées avec d'immenses pertes.

Sur le reste du front jusqu'à la côte, activité de l'artillerie et poussées habituelles de nos détachements.

Dans la région du monte San Michele, le tir efficace de nos canons a déterminé des explosions et des incendies dans les lignes ennemies.

Les troupes roumaines à la frontière russe

Pétrograd, 8. — La «Novoïe Vremia» annonce que la Roumanie a concentré toutes ses forces à la frontière russe. La Roumanie a retiré toutes les troupes qui étaient massées à la frontière bulgare et n'a laissé, à la frontière hongroise, que de simples effectifs de garde.

Le blocus de la Grèce

Le Foreign Office expose, dans un communiqué à l'agence Reuter, que l'attitude du gouvernement grec, en présence de la situation résultant de l'abandon d'une partie du territoire grec à des troupes bulgares, a rendu nécessaires pour les Alliés quelques mesures préventives. Le gouvernement anglais a édicté certaines mesures de précaution en ce qui concerne l'exportation des charbons et la navigation grecque dans les ports anglais, pour empêcher que l'ennemi soit ravitaillé. Les Alliés délibèrent au sujet des mesures restrictives à appliquer aux ports grecs.

Milan, 8. — Le « Secolo » apprend de Salonique, au sujet du blocus des côtes grecques, qu'aucun navire grec n'est plus autorisé à quitter le port. Les bateaux qui se trouvent encore en route seront amenés en France ou à Malte par des navires de guerre des Alliés. Le commandant du vapeur grec chargé de l'inspection du port de Salonique a été remplacé par un officier de marine français. Le blocus constitue un coup droit pour les compagnies de navigation grecques, qui avaient amassé des bénéfices fantastiques. En même temps, toute importation en Grèce est arrêtée. La cherté avait déjà atteint des proportions inquiétantes avec le blocus.

Athènes, 8. — Dix régiments de troupes coloniales françaises, qui étaient en route pour la France ont reçu l'ordre de rentrer à Salonique.

SUR MER

Londres, 9. — Officiel de l'Amirauté : Un officier et onze hommes de l'équipage du croiseur cuirassé *Hampshire* ont été rejetés vivants à la côte. Ils se sont sauvés sur un radeau.

Le corps du lieutenant-colonel Fitzgerald, qui se trouvait à bord du *Hampshire* avec lord Kitchener, a été rejeté sur la côte par les vagues.

Londres, 8. — Le *Times* annonce que des navires qui ont passé à l'endroit où a eu lieu la grande bataille navale ont vu flotter une immense quantité de bois, de cadavres et de pièces métalliques. Il a fallu trois heures à un navire suédois pour se frayer un passage à travers ces épaves.

Paris, 8. — D'après une dépêche de l'agence Havas, Chiusuke Shumura, commandant de la flotte japonaise, a péri à bord du croiseur *Queen Mary*.

Londres, 8. — Lloyd annonce la perte, dans la Méditerranée, de cinq vapeurs charbonniers, dont la cargaison était destinée à l'Italie.

Paris, 7. — La Société Maritime de Marseille annonce la perte de deux vapeurs de transport dans la Méditerranée.

— Le vapeur français *Duc de Bragance* a débarqué à Marseille vingt-neuf hommes de l'équipage du vapeur italien *Hemersberg*, récemment coulé dans la Méditerranée.

Amsterdam, 8. — Les vapeurs hollandais *Ophir* et *Cawi*, qui se rendaient aux Indes orientales, ont dû abandonner en Angleterre leur courrier postal.

A la côte de Flandre

Bruges, 9. — Hier matin, un combat d'artillerie a eu lieu à longue distance, devant la côte de Flandre, entre des avant-postes allemands et des monitors et contre-torpilleurs anglais.

L'Agence Wolff dit à ce sujet :

« Plusieurs des salves de nos canons ont porté. L'ennemi s'est retiré dans la direction de Dunkerque. Les forces allemandes n'ont subi aucun dommage. Dans l'après-midi, un de nos hydro-avions a descendu un aéronef de combat français. Les occupants ont été pris à bord par un de nos sous-marins qui se trouvait à proximité, et ont été amenés au port. »

En Allemagne

Berlin, 8. — Le Reichstag a tenu aujourd'hui sa dernière séance. Il a été ajourné, par décret impérial, au 26 septembre prochain.

Berlin, 8. — Le mémoire officiel concernant la réparation des dommages du fait de l'invasion russe dans la Prusse orientale a été soumis à la Diète de Prusse. Le nombre des morts est beaucoup plus grand qu'on ne l'avait cru tout d'abord et augmente constamment, car on trouve encore de nombreux cadavres. Le nombre des bâtiments détruits totalement ou en partie est de 34,000, en majeure partie dans les districts de Gumbinnen et d'Allenstein. Trente-cinq villes et 1,900 villages ont enregistré des dégâts. Le coût des travaux de réparation est évalué de 300 à 350 millions de marks. Il est impossible d'évaluer d'une manière exacte les autres dommages. Les plus importants ont atteint l'agriculture, et les artisans et les commerçants ont aussi beaucoup souffert.

Les biens mobiliers ont subi des dégâts considérables du fait des incendies et des écroulements. Dans 100,000 appartements au moins, le mobilier a été complètement détruit. Il a été détruit en partie dans un nombre égal d'appartements. Le chiffre des dégâts de ce genre, d'après une évaluation forcément approximative, s'élève à un milliard et demi de marks.

En France

Paris, 8. — Des journaux de province annoncent que de sérieuses divergences de vues se seraient produites entre le généralissime et le chef de l'état-major de l'armée française. Ces deux généraux seraient même en route pour le front, accompagnés par une des plus hautes personnalités de la République.

Après la séance de la Chambre, la commission plénière parlementaire s'est prononcée contre toute séance secrète.

La Commission du règlement de la Chambre a décidé, d'autre part, de modifier le texte de sa première résolution concernant le règlement des séances secrètes.

Certains journaux prétendent que le nombre de signatures recueillies en faveur d'une séance secrète, qui était au début de vingt, s'élève actuellement à une centaine.

La Commission sénatoriale des affaires étrangères, présidée par M. Clémenceau, a décidé de poser au gouvernement une série de questions.

En Angleterre

Londres, 9. — Le Roi et la Reine assisteront au service funèbre qui sera célébré à la cathédrale St-Paul en mémoire de lord Kitchener.

Milan, 8. — Le correspondant londonien du « Corriere della Sera » écrit que la bataille navale dans la mer du Nord amènera vraisemblablement une modification dans le haut personnel de l'Amirauté britannique.

L'amiral Jellicoë a demandé un congé.

En Italie

Lugano, 8. — L'offensive autrichienne a obligé les grandes fabriques de draps militaires de Schio et des environs à faire enlever leurs stocks de draps pour les mettre à l'abri de l'ennemi. L'exploitation sera provisoirement continuée, mais on fait déjà des préparatifs à Veneto pour démonter les machines.

LES ACCIDENTS D'AVIATION EN ITALIE

Deux jours après la chute de l'officier aviateur italien Longo dans le lac de Garde, l'aviateur Sonnino a été précipité d'une hauteur de 1,860 mètres et s'est abattu sur le champ d'aviation de Reale Venario, près de Turin. C'est là le douzième accident survenu à un aviateur militaire italien depuis le début de la guerre, au cours des vol. d'expérimentation.

Nouvelles diverses

Budapesth, 8. — L'« Az Est » annonce que le comte Jules Andrassy a succombé hier aux graves blessures produites par un éclat de shrapnell qui l'a atteint au moment où il quittait son poste d'observation. Le comte Andrassy était âgé de 44 ans.

Pétrograd, 9. — Par ukase du Tsar, le sous-officier de dragons Gadowski a été nommé d'emblée colonel. Cette promotion extraordinaire serait due à une action d'éclat : le sous-officier aurait sauvé, dans des circonstances spéciales, la vie du Tsar et celle du prince héritier.

New-York, 8. — Le « Near East » rapporte qu'on va établir prochainement entre l'Espagne et les Etats-Unis un service radiotélégraphique, au moyen d'un système entièrement nouveau. Le nouvel appareil a un rayon d'action de 5,000 km.

Londres, 8. — Le correspondant du « Times » à Buenos-Aires annonce qu'un vapeur uruguayen, pourvu de la télégraphie sans fil, monté par un équipage de 26 hommes et ayant un médecin à bord, a quitté Montevideo pour aller à la recherche de Shackleton aux îles Falkland. De là, il se rendra aux îles des Eléphants, où 22 hommes de l'expédition sont restés.

Pékin, 8. — Les Russes quittent la Mongolie en masse, les Mongols refusant de continuer à entretenir avec eux des relations commerciales.

Tokio, 8. — La presse japonaise s'occupe toujours aussi activement de la situation en Chine. Le « Holsi », journal semi-officieux, déclare que, si la révolte dans la province de Shantung continuait, le Japon se verrait obligé d'intervenir militairement.

Christiania, 8. — Dans toute la Norwège, la vente et le débit de l'alcool sont interdits. On a prohibé également l'importation du vin, de la bière et d'autres boissons alcoolisées. Les décrets d'interdiction entrent immédiatement en vigueur.

Zurich, 7. — La Suisse aurait l'intention d'émettre un nouvel emprunt qui serait probablement de 4 1/2 p. c. et destiné à couvrir les frais de mobilisation.

Mort de M. Decurtins

Les journaux suisses annoncent la mort de M. Gaspard Decurtins, qui joua un grand rôle dans le mouvement démocrate-chrétien, dont il fut un des précurseurs. Il était né à Trons, dans les Grisons, en 1855. En 1881, il était député de son canton au Conseil national.

Dès cette époque, il s'était voué aux questions sociales. Il fut de ceux que Léon XIII recevait fréquemment et avec lesquels il aimait à s'entretenir sur l'alliance de l'Eglise et du monde ouvrier. De cet échange de vues sortit d'une part le mouvement démocrate-chrétien, dont M. Decurtins fut en Suisse le chef le plus en vue et qui eut l'encouragement du Pontife par une lettre dont le retentissement fut grand à l'époque.

Gaspard Decurtins pressa le Conseil fédéral de prendre l'initiative d'une action pour amener une réglementation internationale de la protection ouvrière. On sait que cette action a fini, après beaucoup de difficultés, par aboutir déjà à certains résultats appréciables.

Très avancé au point de vue social, très opposé au libéralisme économique, le catholique Decurtins se rencontrait sur ce terrain avec des radicaux tels que le Genevois Georges Favon, par exemple. Decurtins et M. Favon présentèrent ensemble, au Conseil national, en 1892, une motion en faveur des syndicats professionnels obligatoires.

Decurtins s'intéressait aussi beaucoup à l'enseignement supérieur. Il fut, avec M. Python, un des principaux promoteurs de l'Université catholique de Fribourg. En 1903, il quitta même le Conseil national et accepta une chaire de littérature à Fribourg. Il l'occupa jusqu'en 1914.

Dans le Pays

LE RAVITAILLEMENT DE LA BELGIQUE

Le *Wort*, de Luxembourg, annonce qu'une commission américaine est arrivée en Belgique afin de se rendre compte si les quantités de denrées alimentaires reçues suffisent au point de vue sanitaire. Eventuellement, le comité de secours américain augmenterait les envois.

Chronique Locale

COMITE PROVINCIAL DE SECOURS & D'ALIMENTATION DE NAMUR. — Le mardi 13 juin, entre 9 heures du matin et 8 heures du soir, on continuera aux Halles la distribution des carnets de ménage. Tous les retardataires sont priés de les retirer. — LE COMITE.

DISTRIBUTION DE SUCRE. — A partir de mardi 13 juin courant, une distribution de sucre aura lieu dans les magasins communaux de Namur, de Jambes et de St-Servais, à raison de 600 grammes par personne. Cette distribution se fera dans l'ordre suivant :

Namur. — Mardi 13, carnets A et C; mercredi 14, id. B; jeudi 15, id. D (jusque Déom); vendredi 16, id. D (le reste); samedi 17, id. E, F, G; lundi 19, id. H, I, J, K; mardi 20, id. L; mercredi 21, id. M; jeudi 22, id. N, O, P, Q; vendredi 23, id. R, S; samedi 24, id. T à Z; lundi 26, établissements à personnel nombreux.

Les nécessiteux seront servis le matin, les autres clients l'après-midi.

Jambes. — Le 13, carnets A, B, C; le 14, id. D; le 15, id. E à K; le 16, id. L et M; le 17, nécessiteux le matin, carnets N à S l'après-midi; les 19 et 20, nécessiteux; le 21, carnets T à Z; le 22, établissements.

St-Servais. — Le 13, carnets A, B, C; le 14, id. D; le 15, id. E à K; le 16, id. L et M; le 17, id. N à S; le 19, id. T à Z; le 20, établissements.

A Jambes et à St-Servais, on distribuera le sucre le matin et les autres denrées l'après-midi.

Se munir du carnet de ménage de la carte d'identité et de monnaie.

ALIMENTATION DES ANIMAUX. — Vaches laitières. — Une distribution de son aux propriétaires de vaches laitières sera effectuée les 13, 14, 15, 16 et 17 courant, de la manière suivante :

A Jambes, avenue des Acacias, 52, pour les communes de Jambes et de Wépion et celles se trouvant sur la rive droite de la Meuse.

A St-Servais, rue de l'Hôtel-de-Ville, pour les communes de St-Servais, St-Marc et Belgrade.

A Namur, rue d'Hastedon, 35, Ste-Croix-Namur, pour la ville et les faubourgs et pour toutes les autres communes où demeurent les laitiers fournissant le lait dans l'agglomération namuroise.

De 9 heures à 2 heures. Se munir de sacs.

LE MARCHE DE CE MATIN

La hausse exagérée du prix du beurre et des œufs a amené M. Muller, commissaire de police en chef, à prendre des mesures énergiques. Ce matin, avec ses agents, il a empêché que les campagnards aillent porter leurs produits aux revendeurs installés aux abords de la Halle. Une fois les marchands entrés, il a fixé le prix du beurre à 3 fr. la livre, le prix des œufs à 5 fr. 50 le quarteron. Tous les produits apportés à la Halle ont été vendus à ce prix, malgré les récriminations des intéressés, à qui il était interdit de sortir avant d'avoir livré leurs marchandises. Bravo !

Vol d'un vélo. — Dans une remise du n° 29 de la rue de Balart, on a volé le vélo de M. Joseph Bequet, industriel. C'est une machine Hurtz, valant 175 fr.

Un enfant noyé. — Hier après-midi, des enfants jouaient sur un bateau amarré au quai des Jockiers, à l'extrémité de la rue des Brasseurs. L'un d'eux, Jean Marneffe, 10 ans, demeurant au n° 106 de cette rue, est tombé à l'eau. On l'a retiré peu après, mais les soins immédiats et prolongés du docteur Braconnier, aussitôt mandé, n'ont pu le rappeler à la vie.

Vol d'une sacoche. — Mme Lebrun-Dewit, de Jambes, avait déposé sur une chaise, à l'église Saint-Nicolas, sa sacoche contenant une trentaine de francs. On la lui a volée.

Etat civil de la ville de Namur

du 5 au 9 juin 1916

Naissances : Jules Guise, rue Saint-Nicolas, 7; Joseph Bavay, rue du Lombard, 22; Fernand Cartache, rue Brunswick, 24; Emile Philippart, boulevard Ernest Mélot, 7; Philippe Moreau, rue J.-B. Brabant, 10; Madeleine Bodson, rue Salzinnes-les-Moulins, 233.

Mariages : Abel Sadoine, verrier, et Angeline Martin, à Namur; Maurice Renard, journaliste, et Charlotte Winand, à Namur; Maxime Streng, négociant, et Ivonne Carbonelle, à Namur; Emile Carton, industriel, à Tournai, et Madeleine de l'Escaille, à Namur.

Décès : Françoise Vandersanen, 1 an, rue des Brasseurs, 113; Joseph Bargrève, époux Gilain, 60 ans, avenue de Belgrade, 17; Marcel Chatorier, 1 an, rue du Four, 9; Alphonsine Delannoy, 3 ans, rue des Carrières, 15; Marie Demanet, 3 ans, rue du Lombard, 15; Juliette Piron, 10 mois, Jambes; Félicie Wanet, 1 mois, rue Saint-Nicolas, 79; François Wérotte, époux Thirion, 52 ans, rue Bord de l'Eau, 15; Hubert Briot, 11 mois, rue des Carrières, 1.

Publications de mariages : Albert Puissant, plafonneur, et Lucie Biernaux, à Namur; Joseph Borremans, forain, et Pauline Mierpol, foraine à Anvers.

INDUSTRIE SABOTIERE. — L'industrie sabotière se trouve dans une situation particulièrement pénible, provoquée par le renchérissement toujours croissant des couleurs et vernis, des ficelles, et surtout des bois.

En vue de remédier à cet état de choses, la société des fabricants de sabots de l'Entre-Sambre-et-Meuse, dans sa réunion du 4 juin, a décidé d'augmenter de nouveau les sabots de dix francs par 100 paires. — *La Commission.*

COMMUNE DE JAMBES. — A partir d'aujourd'hui, à 1 heure, vente de pains hollandais, avenue des Acacias, 7, à raison de 0 fr. 55 le kilo.

VERITABLES FOOT-BALLS ANGLAIS
Prix spéciaux pour le gros
Au Para, 34, rue Neuve, 34, Bruxelles. 5571

PHARMACIENS DE SERVICE. — Dieudonné, rue de Fer; Suars, rue de la Croix; Falmagne, rue Bas-de-la-Place; Nemery, successeur de Vassal, rue Notre-Dame.

Fosses. — La nuit du 7 au 8, on s'est introduit dans une maison inoccupée appartenant à M. J.-B. Marquet-Sohy, à Fosses, et on y a volé une pompe et un tuyau en plomb de 7 m. 50 de longueur. La pompe porte la marque J. Houdret.

Floreffe. — La nuit du 4 au 5, on a coupé avec des cisailles 50 mètres de ronces artificielles dans une pâture se trouvant devant l'habitation de M. Clément Lecrquin, cultivateur à Buzet-Floreffe.

— Au préjudice de M. Florent Colin, cultivateur à Buzet-Floreffe, on a scié 25 jeunes greffes de pommiers et de pruniers.

NE CHERCHEZ PAS, VOUS TROUVEREZ !! les séries et billets de la magnifique tombola des Descendants des Combattants de 1830 des provinces de Liége, Namur et Luxembourg (1 fr. la série et 0 fr. 20 le billet; gros lots : 20,000 fr. et 3,000 fr.) chez :

A Liége : Librairie Bellens, rue de la Régence; Delhine-Mattet, papeterie, Passage Lemonnier; Haterman, bureau du « National Liégeois », id.; Librairie Henry, rue du Pont-d'Ile; Librairie Gnusé, id.; Poumay, papeterie, Tournant St-Hubert; toutes les aubettes Bellens et marchands de journaux.

A Verviers : Boumal, librairie, rue du Brou, 1; Gilon, librairie, éditeur, Pont St-Laurent; Pitsch, journaux, rue Tranchée, 110; J. Renson, 175, rue Spintay; Grignard, négociant, rue de Dison, 86.

A Huy : Faust, librairie, rue Neuve; Wathelet, rue du Pont; Bourgeois, journaux, Sous-le-Château; R. Libois et Cie, changeurs; De Ruyter, librairie, journaux.

A Stalle : Duchesne, librairie et journaux, av. de la Gare; Dieudonné Tassiau, chauss. de Liége.

A Waremme : Demeurant, journaux.

A Hannut : Flamand-Gaillard, journaux.

A Stavelot : Lecocq, journaux.

A Dolhain : Schyns Willems, éditeur.

A Trooz : Dejardin-Giet.

Et chez tous les vendeurs de journaux de la province de Liége.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire avec timbre pour réponse à M. L. Leave Dister, président, 46, rue Publémont, à Liége.

La foire aux chevaux à Liége. — A la dernière foire, tenue lundi, on a vendu : 1 cheval de luxe, 1,125 fr.; 6 chevaux russes, 900 à 1,325 fr.; 18 poneys, de 675 à 1,250 fr.; 9 chevaux de gros trait, de 1,800 à 2,240 fr.; 13 chevaux de trait moyen, de 1,600 à 2,225 fr.; 4 chevaux ardennais, de 1,200 à 1,775 fr.

Communiqués et Arrêtés
DU GOUVERNEMENT

TRIBUNAL MILITAIRE DE LA PROVINCE DE NAMUR

— Albert Capelle Henry, procureur du Roi, a été condamné à une amende de 1.000 M. ou b

Le tribunal allemand a condamné, il y a quelques jours, Piérard à 10 ans de travaux forcés pour cette affaire.

Jeudi, il a eu à répondre des mêmes faits devant le tribunal correctionnel, qui l'a condamné : pour rupture de ban, à 6 mois de prison; pour port de faux nom, 2 mois; tentative de meurtre et coups avec incapacité de travail, 4 ans, 100 fr. d'amende; pour port d'arme prohibée, 1 an; de plus, à l'expiration de sa peine, il estera placé pendant dix ans sous la surveillance spéciale de la police.

Falsificateurs punis. — Henri Jourez, de Marchienne-au-Pont, a mouillé son lait à 61 p. c.; 100 fr. d'amende. Julia Roger, de Leernes, a écrémé son lait à 30 p. c.; 100 fr. René Gustin, de Châtelet, même prévention; 400 fr. Cyrille Van Wymeers, de Monceau-sur-Sambre, même prévention; 200 fr. L'épouse Antoine Clerx, de Saint-Remy, a mouillé à 40 p. c.; 100 fr.

Cheval volé. — Albert Charlet, houilleur à Charleroi, détenu, est poursuivi pour avoir recélé un cheval volé à un sieur Gérard et pour avoir vendu la bête pour 310 fr. à un nommé Santerre; 18 mois de prison et 26 fr. d'amende, 5 ans de surveillance.

Entre frères. — Au cours d'une discussion, le 23 avril, au sujet d'argent prêté, Victor Andriaenssens, négociant, rue du Vélodrome, à Marsinelle-Villette, a porté un coup de marteau au front à son frère Alphonse, lui faisant une grave blessure. Il est condamné à 100 fr. d'amende et payera 125 fr. à titre de dommages-intérêts.

Coups. — Emile Legrand, de Charleroi, a battu sa femme, Joséphine Williame, contre qui il demande le divorce pour conduite légère. Le tribunal le condamne à un franc d'amende. A la sortie de l'audience, sa femme, armée d'un parapluie, le cribla de coups. La police a dressé procès-verbal.

Vol. — Augusta Florin, de Farciennes, a profité de l'absence du garde-champêtre Frédéric Simon pour lui voler une somme de 500 fr.; 4 mois de prison avec sursis.

A Huy

De notre correspondant :

AMAY. — Une fille hospitalisée, domiciliée actuellement à Liége, la nommé Irma V..., avait été condamnée à 3 mois de prison et 26 fr. du chef d'abandon d'enfant sur la voie publique à Amay. Elle fit opposition au jugement. Le tribunal vient de réduire la peine à 1 mois.

WAREMME. — On annonce la mort de M. Charles Wauters, candidat en sciences, frère du député socialiste de Huy-Waremme, M. Joseph Wauters.

MEEFFE. — Nous avons relaté en son temps le vol d'un porc commis au préjudice de M. Hautoir, cultivateur à Meeffe, et l'arrestation de deux des quatre individus auteurs de ce vol audacieux : Emile Deb..., 43 ans, marchand ambulant, et son beau-fils, Joseph Gu..., 20 ans, journalier, domiciliés à Noville-les-Bois. Ils viennent de comparaître devant le tribunal correctionnel de Huy qui leur a infligé au premier 8 mois de prison, au second 3 mois. La partie civile obtient les 450 fr. qu'elle réclamait.

FUMAL. — Non contente d'avoir été convaincue de vol de pommes de terre au préjudice de M. Limbort, fermier à Fumal, une nommée Céline F..., 18 ans, domiciliée à Huccorgne, a injurié gravement par carte postale le volé. Le tribunal lui a octroyé 50 fr. d'amende pour vol et 100 fr. pour menaces.

FAITS DIVERS

ASSASSINAT D'UN FERMIER. — Le parquet de Gand s'occupe d'un crime affreux qui a été commis à Olsene. Là habitent les époux Van de Casteele, septuagénaires, avec leur fils. La petite ferme est isolée et les fermiers passent pour être riches. Dimanche matin, la mère et le fils s'étaient rendus à la messe matinale. En revenant, ils trouvèrent le père, Auguste Van de Casteele, le crâne défoncé, la gorge tranchée à l'aide du couteau à pain. La tête était presque séparée du tronc. Tous les meubles étaient fracturés; de l'argent et des bijoux avaient disparu. Le chien de garde avait été tué et jeté sous le lit du fils Van de Casteele.

Jusqu'ici, on n'a pas trouvé trace des assassins.

LES GENERAUX FRANÇAIS. — D'après une statistique des *Annales* du 21 mai, l'âge moyen des généraux français exerçant actuellement un commandement actif est de 60 ans ½. Voici l'âge des principaux chefs français : Joffre, 64 ans; Castelnau, 65; Foch, 65; Langle de Carry, 67; Pétain, 59; Dubail, 65; Villaret, 64; Roques, 60; Hubert, 55; Gouraud, 47; Franchet d'Espéray, 60; d'Urbal, 50; Hély d'Oissel, 55; Dubois, 64; Maud'huy, 60.

M. PAUL FREDERIC EN ALLEMAGNE. — Le journal *Neerlandia* reproduit une lettre du professeur Paul Frédéricq à ses amis néerlandais :

« Saluez-les tous pour moi, écrit-il. Je suis bien portant, content, plein de confiance. J'ai rencontré ici de jeunes amis de Gand et un Hollandais. Je lis, je parle, je fume. La vie se déroule ici d'une manière très satisfaisante. On apprend beaucoup, à différents points de vue, de plus de cent compagnons de voyage de tous pays parlant toutes les langues, même les dialectes letien et lithuanien. »

LA VITESSE DU SOLDAT EN MARCHE. — La vitesse des troupes en marche diffère sensiblement dans les différentes armées. Le soldat allemand fait, en une minute, 144 pas de 80 centimètres; en une heure, il couvre une distance de 6.9 kilomètres.

Le soldat austro-hongrois fait des pas de cinq centimètres de moins; en une minute, il fait cependant un pas de plus.

Les Français et les Italiens ont le même pas de 75 centimètres; ils font 120 pas en une minute, soit en une heure, 5.4 kilomètres. Le bersagliert italien fait les pas les longs et les plus rapides. Non seulement son pas a 86 centimètres, mais il marche aussi très rapidement et fait en une minute, 140 pas, soit, en une heure, 7.2 kilomètres. C'est, de loin, l'allure la plus rapide de toutes les infanteries européennes. Les bersaglieri ont un bagage très léger, ce qui leur permet cette vitesse.

Le soldat russe fait les pas les moins longs et les moins rapides. Ils ont 71 centimètres de longueur et en font 112 à 116 par heure, soit une vitesse de 4.7 à 5 kilomètres par heure.

La revue *Prometheus*, d'où on extrait ces chiffres, ajoute que si l'infanterie russe marche si lentement, c'est surtout à cause du mauvais état des routes dans ce pays.

Ma semaine agricole

(Correspondance particulière de l'*Ami de l'Ordre*)

Habitat naturel de nos plantes du jardin

Le cardon et l'artichaut sont indigènes à Madère, aux Canaries, au Maroc, dans le midi de la France, de l'Espagne, de l'Italie et dans les îles méditerranéennes. La tomate nous vient du Pérou, le concombre de l'Inde et le potiron des Guinées. Le crosne, petit tubercule à chair fine et savoureuse cultivé un peu en Belgique, a pour habitant l'Asie orientale. Le cerfeuil vient de l'Asie occidentale tempérée; le persil de l'Algérie et du midi de l'Europe; l'oseille, de l'Europe, de l'Asie septentrionale, de l'Inde et de l'Amérique du Nord; l'épinard, de l'Asie septentrionale.

La carotte est spontanée dans toute l'Europe, l'Asie Mineure, la Silésie, le Nord de la Chine, l'Abyssinie, l'Afrique septentrionale, les Canaries et Madère. Le céleri a à peu près le même habitat. L'asperge nous vient des côtes maritimes de l'Europe et de l'Asie occidentale tempérée.

Le haricot paraît être d'origine américaine; celle de l'aubergine est hindoue. L'origine de la fève, de la lentille, du pois est incertaine.

La doucette ou salade des blés est spontanée en Belgique, surtout dans la région de Rochefort-Han-sur-Lesse.

D'après certains historiens, Christophe Colomb, au service de l'Espagne, a trouvé dans l'île de Cuba des hommes et des femmes tenant en bouche des feuilles de tabac roulées pour en aspirer la fumée.

Cette plante fut trouvée vers 1520, par les Espagnols, dans l'île de Tabago, l'une des petites Antilles anglaises.

Le diplomate français Jean Nicot, de Nîmes, introduisit en France la culture du tabac vers 1560.

Ce fut donc seulement à la fin du 16e siècle que cette solanée fut connue en Europe; les Belges en firent bientôt un grand commerce.

Alf. GOURMET, à Rochefort.

MERCURIALES. — Voici les cours des principales denrées, le 5 juin, à Anvers :

Riz Rangoon, fr. 320 les 100 kg.; pois verts ronds, fr. 290 les 100 kg.; pois jaunes, fr. 265 les 100 kg.; haricots blancs, fr. 290 id.; farine de maïs, fr. 200 id.; café torréfié, fr. 9.50 le kg.; chicorée des Flandres, fr. 140 les 100 kg.; chicorée filtre, fr. 146 id.; mélange pour poules, fr. 90 id.; fromage de Hollande vieux, fr. 9 le kg.; macaroni, fr. 3.50 le kg.; gruau d'avoine, fr. 2.95 le kg.; sirop candi, fr. 200 les 100 kg.; sirop de betteraves, fr. 140 id.; confitures assorties en seaux (reines-Claude, prunes, framboises, groseilles vertes et groseilles rouges), fr. 2.25 le kilo; saucissons d'Anvers, fr. 4.50 id.; saucissons de Boulogne, fr. 7.75 id.; beurre, fr. 6.30 id.; jambons de [illegible] fr. 8 id.; graisse de bœuf, fr. 10 id.; sel, fr. 7 les 100 kg.; féverolles, fr. 200 id.; fécule de pommes de terre S. S. D. W. M. et C., fr. 195 id.; fécule de pommes de terre S. S. Supra, fr. 193 id., poivre, fr. 12.50 le kg.; abricots évaporés en caisse, 322 fr. les 100 kg.; amandes en sacs, fr. 300 id.; corinthes de Céphalonie, en barils, fr. 255 id.; pommes évaporées en tranches, fr. 255 id.; sirop de poires et pommes, pur sucre, en seaux, fr. 160 à 165 id.; cerises en flacons, fr. 0.90 la bouteille; bougies stéarine, fr. 3 le paquet de 300 grammes; bougies composition, 8 à 9 fr. le paquet; savon vert hollandais 5 fr. 25 le kg.; savon poudre, 25 fr. caisse; Sunlight, 220 fr. caisse; amidon Remy, fr. 320 les 100 kg.; biscuits pour chiens, fr. 150 id.; chocolats au lait, meilleures marques, fr. [illegible] le kilo; cacao, meilleures marques, fr. 11 id.; vanille Tahiti, fr. 55 id.; safran en tubes, fr. 12 le cent; huile d'olive, fr. 25 la bouteille; thé, fr. 12 le kilo.

JEU DE BALLE. — Dimanche prochain, à 11 h. du matin, rue Notre-Dame (près du pont de Jambes), grande lutte entre les parties Jambes (Martin) et Namur (Martin). Continuation à 3 heures.

— Prochainement aura lieu un grand concours entre diverses parties de 2e catégorie. On recevra les inscriptions au local à partir de ce jour.

Ecole normale de l'Etat pour institutrices
A ANDENNE
Examen d'admission
Ouverture, jeudi 15 juin, à 10 heures. 5848

INSTITUT PHILOTECHNIQUE
(Fondé en 1902)
Enseignement par correspondances
1. Electricité; 2. Mécanique; 3. Construction, *Diplôme d'Ingénieur*; 4. Comptabilité; 5. *Sténo*; 6. *Langues Modernes*; 7. Publicité; 8. Exam. d'Instituteur-trice; 9. Universités, examen d'entrée, Philosophie, droit, notariat, Philologie; 10. Toutes les carrières administratives *Demandez renseignements :* 8, rue Eugène Verheggen, 8, Bruxelles. 5581

Lucien ATTOUT, Namur
agent général des **BATEAUX A VAPEUR**
ANVERS-LIEGE-NAMUR-DINANT
pour le transport de marchandises. Service spécial de messageries pour les principales villes du pays. Demander tarif. Dépôts : Bruxelles, 34, rue Vanderstichelen; Charleroi, 30, rue du Grand Central; Liége, 16, Quai de Maestricht. 237

BATEAUX A VAPEUR . . . NAMUR-DINANT
SERVICE QUOTIDIEN { Départ de NAMUR : 11 heures. " de DINANT : 5 heures

ON demande ouvrier charron. Adr. bur. j. 5660

ON cherche, dans chaque localité, une personne honorablement connue, désirant se créer une situation lucrative et facile Ecr. V. A. R., bur. j. 5791

ON demande un bon valet d'écurie, à la ferme de M. Hubert Delchevalerie, à Vieille-Maison, Sombreffe. S'y présenter. 5780

Carrosserie. On dem. des ouvriers forgerons et charrons. A. Radelet, Perwez. 5757

ON demande directeur ou directrice pour épiceries. Ecrire C. L. C. 30, bur. j. 4732

VOYAGEUR à la commission est demandé pour articles Savon et Pâte pour chaussures. S'adr. 8, rue de Fer. 5577

Savons. Gros acheteurs, agents dépositaires dans chaque arrond ou prov. et Nord de la France sont dem. pr savons de toil., en brique, mous, gre Marseille, etc. Cond. très avant. Savonnerie Aug. Jamart, 84, re Bodeghem, Bruxelles-Midi. 5297

Agents agricoles, bien introduits chez Fermiers et Eleveurs, 9 à 15 francs par jour. Ecrire : Produits brevetés, 32, rue des Vétérinaires, 32, Bruxelles. 5866

ON demande domestique-jardinier, pour petite propriété aux environs de Namur. Ecrire . 107, avenue de Cortenberg, 107, Bruxelles. 5867

On demande conversation française avec personne de bonne famille. Ecrire B. V., bur. du j. 5717

ON demande, pour villa, ménage : femme servante-cuisinière; mari domestique d'intérieur, et pour s'occuper d'une petite laiterie. Adr. bur. j. 5758

Jeune homme, 29 ans, demande place domest. d intér. S'adr. 118, Y. Z., Hingeon (Vezin). 5781

Ménage : homme, 35 ans, sachant très bien conduire chevaux et connaissant culture; femme, 30 ans, sachant mettre main à tout, cherche place. Adr. bur. j. 5542

Cocher-jardinier, marié, désire changer; femme à toute main. Très bons rens. Ecrire H. A., bur. j. 5849

Jardinier, expérimenté, toutes les cultures et branches du métier, désire changer. S'adresser : Defoux, graines, rue Godefroid, 39 et 41, Namur. 5850

Demoiselle, parlant allemand, désire place quelconque. Ecrire U. S., bur. du j. 5782

ON demande servante cuisinière, 25 à 35 ans, chez M. L. Attout, 153, boul du Nord, Namur. 5836

ON demande sérieuse servante-cuisinière, 25-30 ans. Excell. cert. Mme le Grand.re de Bruxelles. 5861

Café, sérieux, à Châtelineau, dem. servante, main à tout, petit ménage. Réf. exigées. Adr. bur. j. 5670

Les bureaux et caisses de la Banque Centrale de Namur et de la Banque Générale Belge seront fermés lundi 12 et mardi 13 juin, toute la journée. 5873

Les bureaux et caisses de la Société de Dépôts et de Crédit, à Namur, seront fermés le lundi 12 et le mardi 13 juin. 5879

PENTECOTE
La Maison S'MON-DEMEUSE, rue Borgnet et rue Rogier, Namur, informe sa clientèle que les magasins seront fermés dimanche 11 et lundi 12 courant. 5872

A LOUER MAISON DE RENTIER, avec jardin, n° 27, rue Ernotte. 4061

A LOUER A FORZÉE
(3 kilomètres gare Haversin), UNE MAISON avec fournil, étable, écurie pour 2 chevaux, grange, etc., jardin et verger de 45 ares environ. Jouiss. immédiate. S'adresser à M. Camille Dardenne, à Forzée.
Le 15 juin, à midi, devant cette maison, vente de mobilier, bestiaux, foins, fourrages et récoltes. 5852

A louer bas de maison pour commerce, avec ou sans atelier. Adr. bur. j. 5859

A saisir : Bordeaux, Bourgognes rouge et blanc, tre marque. Ecr. S. S., bur j. 5855

A vendre paillassons pour briques. S'adr. chez Joiret, à Branchon. 5856

A VENDRE TABLE DE COUPE. — Adr. bur. j. 5860

A vendre outils de maréchal ferrant, soufflet, forcuse à main. Adr. bur. j. 5865

A VENDRE COMPTOIRS ET RAYONS, rue des Moulins, n° 6. 5862

AVIS TRÈS IMPORTANT
M. CYRILLE LEJEUNE, de WEILLEN, a l'honneur d'informer ses clients et amis qu'il a quitté, pour des raisons de convenance personnelle, le service de M. Vincent Vitry-Lorge, négociant à Namur. Désormais, il fera pour son compte personnel le commerce de fourrages et grains. 5851

MASTIC POUR VITRAGES
Grandes quantités disponibles en toutes qualités. Verres, glaces de tous genres et de toutes dimensions. Tuiles en verre, dalles, bouteilles, diamants, etc., etc.
Expédition par chemin de fer et par camion.
Achat de grosses caisses vides.
Ecrire ou se présenter : **Verreries de la Réunion,** JUMET SPINOY. 5553

Extraits concentrés pour liquoristes et limonadiers
Spécialités pour cognacs. Rentort de genièvre. 5854
Fernand Lambert, 4, Bd Marie-Thérèse, Charleroi

AVIS AUX RAVITAILLEMENTS
2,000 kilos chicorée à vendre, très bonne qualité. S'adr Thibaut, 54, rue Courtejoie, à Ciney. 5868

ECREVISSES On désire acheter bonne quantité chaque semaine. Faire offres, 60, rue d'Ecosse, 60, Bruxelles. 5569

GERBER, A PETIT-DOISCHE
PRÈS GIVET
A VENDRE : Cafés, Chocolat, Rolettes, Tabacs, Cigarettes, etc., etc.
La maison n'est ouverte que le dimanche. 5871

Colombophiles Vous pouvez vous procurer des bagues 1916 pour pigeonneaux à l'imprimerie du journal « Le Pigeon Namurois », chez L. Goffin-Ganby, rue de Gembloux, Saint-Servais (Namur), et dans les locaux col mb. de la ville. 5880

20,000 paquets Cigarettes « Merdjan »
10,000 Torchons extra
5,000 Kilos Savon mou Espana
50,000 kilos Sel fin, sacs coton, à 8 fr. 25

ALIMENTATION LIÉGEOISE
V. VERPOORTEN } 2, rue des Dominicaines, Liége.
maison de confiance. } 26, rue de Namur, Huy. 5570

Chambre ou appartement garnis à louer. Adr. bur j. 5785

Petit quartier à louer, à pers. seule ou à ménage sans enf. Prix modéré. Rue Henri Lemaître, 83. 5701

Appartement à louer, 128, ch^e Waterloo. 2923

Partie de maison A LOUER, près de la ville, de l'arrêt tram et de l'église, chez personne seule. Ecrire N. O. D., bur. j. 5723

A LOUER, à Jambes, rue de Dave, n° 86, **maison moderne, avec jardin, 675 fr.** — S'adresser au n° 84. 160

Partie de maison à louer présentement, n° 204, rue Mazy, à Jambes. S'y adresser. 5398

Bords de la Meuse. — Maisons modernes à vendre. — S'adr. not. Jeanmart, Namur. 5354

A LOUER, rue Henri Lemaître, 64, Salzinnes, jolie maison double avec grand jardin. 13

A LOUER de suite **maison avec jardin,** rue de la Chapelle, n° 1, à Salzinnes. 5120

A LOUER quartier, remise, rue Delvaux, 4. 4156

A LOUER, **maisons modernes,** eaux, gaz, cour, jardinet, situées rue Jean-Baptiste Brabant (dix minutes gare) 675 et 700 fr. annuellement. S'adresser même rue, 35, lundi et jeudi, de 3 à 5 h. 4963

Chambre à louer, avec ou sans pension, à fonctionnaire. Adr. bur. j. 5827

Jolie maison à louer, avec jardin, Mahaux-Eloy, à Leuze-Longchamps. 5828

A LOUER **maison avec jardin,** rue de Francquen, à Jambes. S'adr. 93, boulevard de la Meuse. 5829

A vendre ou à louer
Belle maison de campagne; jouissance immédiate. S'adr. Me Février, notaire à Sombreffe. 5121

BELLE MAISON A LOUER
17, rue Lucien Namèche. — Confort moderne. S'adr. 15, rue Lucien Namèche. 14

A LOUER, RUE DE FER
Vaste immeuble, avec écuries, remises, magasins, caves et éclairage électrique, etc., situé dans la partie la plus commerçante de la ville. Cet immeuble, spécialement achalandé, convient pour tous genres d'affaires.
S'adresser à M. E. DUPONT, 14, rue Saint-Nicolas, NAMUR. 9

A LOUER, à Jambes, villa bord de la Meuse. S'adresser 86, avenue des Acacias. 4149

A LOUER appart. et chambre garnie, pouvant faire cuisine. Eau et w.c. à l'ét. Adr. bur. j. 5263

A LOUER, une très vaste maison historique, sur le chapitre, à Fosses, entre-cour et grands jardins et toutes dépendances. Adr.: Léonard Destrée, propriétaire, à Fosses. 5300

BEEZ. Jolie maison avec jardin, meublée ou non, à louer. Adr. bur. j. 5835

A LOUER A PROFONDEVILLE
VILLA MODERNE, meublée, avec jardin, garage. Communicat. facile. S'adr. Jean Tricot, Charleroi. 5837

ON désire louer petite maison, à l'usage de café, ville ou faubourg. Ecrire T. B., bur. j. 5783

Hôtel de villégiature. On demande à reprendre hôtel de villégiature bords de la Meuse; Ourthe, Amblève, Lesse ou Semois, de préférence en face gare. Ecrire bur. du j. aux init. V. V. 45. 5580

FERMIER demande à louer, pour le 1er mai 1918, une bonne ferme d'env. 100 hect. Adr. bur. j. 5572

Gens âgés ch. une petite propriété rurale avec jardin et prair., env. de Huy, à louer ou à acheter. Offres poste rest., rue Montmorency, Huy, init. L. P. 5570

On demande à louer
moyenne ou grande ferme, bonnes terres, bien située, jouissance rapprochée. Adr. bur. journal. 5119

On désire louer ou acheter propriété
avec constructions modernes, grandes dépendances, communications faciles, chasse dans pays boisé et giboyeux, provinces Namur ou Luxembourg. Faire offres Hecq, 4, rue Bastion, Anvers. 5379

Machines parlantes Gramophone et Pathé, disque, aiguilles saphir. Margot, pl. St-Aubain, 12039

JEUNES POULETTES ET COQS de l'année sont demandés, 47, rue de Marchienne, Jumet. 5753

Timbres-poste
Amateur belge achète belles collections et lots de timbres. M. H., bur. journal. 5215

FUMIER. Achète par wagon de 10 tonnes et paie beau prix.
Ecrire S. S., dépôt de « L'Ami de l'Ordre », 56bis, rue du Cavalier, Charleroi. 5677

Capitaux à placer sur hypothèques
Hubert, 20, rue Godefroid, Namur. 2675

Imprimerie. A céder BON MATERIEL permettant l'édition d'un journal : presse Colombier, pédale, rogneuse, etc. Facilités de paiement. Adr. bur. j. 5825

A vendre bon chariot à bras et à timon, solide et léger; tombereau, harnais et autres attirails. S'adr. Emile Marée, à Leignon. 5826

A VENDRE beau billard Toulet, tous les accessoires, avantageux, Fauconier, Bas-Oha. 5154

A VENDRE 2 chariots, très bon état; jantes de 11 cm. Henrotin-Galloy, fermier. Heure-en-Famenne. 5772

A vendre belle voiture presque neuve, caoutchoutée, chez Dardenne, 25, rue Pepin. 5573

100 voitures et harnais à vendre d'occasion, rép. im., roues caoutchouc, rue de Bruxelles, 70, Charleroi. 992

A vendre beau et très fort chien de trait, ch. Jos. Legros-Noël, Ernage (Gembloux). 5830

A vendre tonneau de luxe, roues caoutchoutées, état neuf, 4 places. Adr. bur. j. 5857

A VENDRE BONNE BREBIS LAITIERE. Adr. bur. j. 5831

Machine A TRICOTER, neuve, 220 aiguilles, à vendre 175 fr. Adr. bur. j. 5832

CHÈVRE laitière, 25 mois, très saine, à vendre, avec ou sans sa chevrette. S'adr. Hennebois, arrêt de Fooz-Wépion. 5741

Chronomètre Postal, garanti 20 ans, 30 fr. comptant, 35 fr. crédit. Prix spéciaux pour revendeurs. L. Margot, place Saint-Aubain, Namur. 4661

A VENDRE CAMION S'adr. J. Dermine, 37, rue de Fer. 5630

VOITURES : Buggy français, capote cuir, et Duc, en bon état, à vendre d'occasion. S'adr. Brasserie Namuroise. 5750

Enveloppes et chambre à air 5/8 Englebert. Adr. bur. j. 5795

ARDOISES
DE FUMAY DE TOUS MODÈLES
Grandes quantités disponibles
Bureau et magasin Fd THIRION, 34, rue Emile Cuvelier, 34, Namur. 4600

Pétrole blanc 2,000 litres, 2 fr. 75 le litre. Toiles à voiles pour faucheuses et moissonneuses (500 mètres disponible).
COMPTOIR AGRICOLE, 35, rue du Président, Namur. 4337

Tous les jours, grand choix de petits cochons et nourrains chez DÉSIRÉ PIÉFORT, Bergeries-Fosses 5548

PETITS COCHONS à vendre, tous les jours, chez Nestor Poncelet, rue de la Station, à OLLOY. — Sur dem., rem. à domic. dans un rayon de 25 kil. 5631

TOUS LES JOURS
Petits cochons et nourrains à vendre
chez Herman Tamenne, à Yves-Gomezée. 4992

CALIXTE TAMENNE, FRAIRE
informe sa clientèle qu'il a chez lui de petits cochons et nourrains au choix. 4895

Mme MARIE CHARUE
Route de Falisolles, 82, AUVELAIS
informe sa clientèle qu'elle recevra tous les vendredis et les dimanches quantité de **porcelets** et **nourrains.**
Arrivage, une fois par semaine, de **pains de Hollande,** blanc et gris. 4780

Ménagères, dem. le Holland Moka, rempl. le café, marq. dép., gar. à l'analyse. Attention aux imitations. Dépositaire pour le gros : Avenue de Belgrade 7, Namur. 5839

CHICORÉE en paquets et en vrac
SAVONS POUDRE MOUSSEUX
sans mélange, inoffensif, pureté garantie. Concessionnaire et dépositaire des marques : **Jules RICHARD, 46, rue Léanne, Namur.** 5740

PRETS HYPOTHECAIRES
Achat créances et nues-propriétés. Rentes viagères. — **Caisse patronale,** Société anonyme, 57, rue de la Régence, 57, Bruxelles. 3302

MOSA, le meilleur des savons en poudre, 55 fr. la caisse. Ave de Belgrade, 7, Namur. 5841

CONFECTION
On demand de suite jeune vendeur, bien au courant,
A LA BOURSE, Namur. 5811

Toujours disponible : BOIS A BRULER. Thonnart, frères, rue Dodane, 3. 3020

CULTIVATEURS Achetez vos machines agricoles : Ecrémeuses, Barattes, Lessiveuses, Tordeuses, Bascules à bétail, Huile pour écrémeuses, Graisse pour charriots. Comptoir D. VASSART, à Ligny. 5122

Savons réclame : 5,000 kil. savon mou crême, genre Marseille, fr. 1 90 le k. Toute commande de 5 kilos donnera droit à 1 kilo savon en poudre; avec les deux lessive extra. — Comptoir Hollandais, 35, re du Président, Namur. 5031

Banque d'Escompte et de Change
NAMUR, 20, rue Godefroid.
HUY-NORD, 1, place Saint-Germain.
DINANT (St-Médart), 2, rampe du Pont.
TAMINES (Station), 2, rue de la Poste.
Prêts sur titres et sur hypothèques. Achat et vente de titres. Vérification gratuite des tirages et paiement des titres remboursables. Paiement au comptant et escompte de coupons non échus ou non payables. Caisse d'épargne, 4.50 %. Dépôts 5 %. Rentes viagères aux meilleurs taux. 4348

ARDOISES Emile MAYÉRUS MARTELANGE 4739
Aux comités de ravitaillement
Stock savon mou brun, qualité extra, en boîtes métalliques de 1 et 2 kilos. Savon gre Marseille et savon de toilette, prix très avantageux. — JULES GEORGES, 28, rue des Fossés-Fleuris, 28, Namur. 5752

DINANT
AUX 10,000 CHAUSSURES
A. BERTHOLET-THONON, 7, rue du Collège
Grand assortiment de chaussures en tous genres
CUIRS 5689

LAMPE-BOUGEOIR
consommation 2 centim. à l'heure, remplace la bougie. Pour échantillon, envoyer 2 fr. 50 en timbres à Louis Verhoeven, 46, rue Camille Simoens, Bruxelles. 5751

CABINET DENTAIRE 12906
Le Docteur OBLIN, à Spy (plombages, placement de dents artificiels, (extraction sans douleur), reçoit tous les jours de 7 à 10 h. et de 12 h. à 4 h.

Abreuvoirs pour pâtures
Location d'abreuvoirs brevetés pour pâtures, en bois et en tôle galvanisée, 12.50 et 25 fr. par saison. Faculté d'achat après.
RUE DU PRÉSIDENT, 35, NAMUR. 4532

LA RURALE, ancienne Cie d'assurances contre la Grêle, primes modérées.
Agent général : 5833
Constant LAMBORAY, à Ciney

V. MARCQ - GERARD
59, RUE DES BRASSEURS, NAMUR
Grand arrivage de FILS DE CLOTURES, bruts et galvanisés, fils recuits, treillages pour poules, piquets pour pâtures et jardins. — Cirages « Ecla », « Cosmopolite », etc. — Prix bon marché. 5858

HOTEL DE LA MEUSE
WÉPION (PAIRY-BONNIER)
Spécialités : Escargots. Tartines au fromage blanc. Tête de veau vinaigrette. 5423

Sachets et Papiers d'emballages
GROS ET DETAIL, à l'Imprimerie du *Journal du Commerce*, 23, rue Grandgagnage, 23, Namur. 5810

Evitez réparation coûteuse, toiture métallique, vous adressant 34, rue Ernest Charles, 34, Charleroi. 5793

ANDRÉ GILBART
Maison spéciale pour les Cognacs
SAINT-GÉRARD 3506

DINANT. Mme Edmond BLANCHARD
23 — RUE LEOPOLD — 23
Grand arrivage de cotons fantaisies, velours, vaughans, toiles et calicots bleus, serges noires et bleues, etc., etc., à des prix très avantageux.
5742 Le gérant : FERNAND DELISÉE.

JARDINAGE : 20 tonneaux-brouettes pour arrosage ou voiturage, prix modérés, 35, rue du Président, 35, Namur. 5632

PAPIERS. A enlever de suite : 40 rames papier blanc, double satinage, format Raisin, pour illustrations. Ecrire 43, rue du Centre, à Ciney. Imprimerie L. Judon. 5736

CHARBONS BATEAU-DRAGON MINEBO, boulevard Frere-Orban, Namur.

Gailleteries	35 fr.	Braisettes	29 fr.
Boulets	29 fr.	Menu	21 fr.
Menu préparé, tête de moineau,			40 fr.

ON PORTE A DOMICILE
Comme première clientèle, je me recommande aux ouvriers des chemins de fer plus tard.
Réduction par grande quantité. 5797

Grand arrivage de SEL (fin et gros) raffiné, par wagon, place Lilon, n° 6. 5728

Machines à coudre. Superbes occasion, différents systèmes, garantie sérieuse, prix réduits. Rue du Chenil, n° 1, Namur. 2027

Huiles et Graisses industrielles
Huile spéciale pour écrémeuses, vélos et machines à coudre. — DÉSIRÉ STORM-REMY, 131, place de la Gare, 131, à Jambes. 5527

Fabrique de **MIEL** spécial pour pain d'épices, etc. — Agent Général : M. LEGRAND, 37, rue des Houblonnières, 37, LIEGE. 4750

TITRES ET COUPONS
Arm. HOUBEAU, agent de change. Achat et vente de titres au comptant. Paiement de tous coupons. Titres remboursables. Ordres de bourse, 3, rue de Bruxelles, NAMUR. 4863

HUBERT, Frères, 4, re Gaillot, 4, NAMUR
traitent TOUTES les assurances comme par le passé, aux conditions les plus avantageuses, et acceptent intermédiaires sérieux partout. 4989

Cafés et chicorée en gr. stock sérieux et tous genres d'épices et laines, à des prix à comparer. Avenue de Belgrade, 7, Namur. 5840

Qui fait ou répare vitrage?
Stock verres, mastic spécial, ancien prix, 34, rue Ernest Charles, 34, Charleroi. 5794

ZINC Couvre joints Tôles galvanisées
FERS, METAUX, TUYAUX
Vve EUCHER GERARD & FILS
28, rue Saint-Nicolas, **28,** NAMUR

100 caisses savon genre Sunlight
500 kilos savon genre Marseille
75 caisses savon en poudre
10,000 torchons tous prix.
Compt. Holl., 35, re du Président, Namur. 5214

COUTELLERIE
Maison Boland
FONDÉE EN 1840
RUE DE FER, 61 à 69, NAMUR
Aiguisages et réparations tous les jours
Grand choix. Prix avantageux
La Maison n'a pas de succursale. 5376

Etude de Me LOGE, notaire, r. Pepin, 18, Namur

EN UNE SEULE SEANCE

Vente publique de bonnes Terres
A DHUY

Mercredi 14 juin 1916, à 11 heures, en l'étude de Me Logé, notaire à Namur, rue Pepin, 18, le propriétaire vendra, en une seule séance, les terres suivantes, sises à Dhuy, savoir :

I. Terre « Lejeunin » ou « Try Nonin », 53 ares 60 cent., tenant à chemins, à Jules Despontin, au Bureau de bienfaisance d'Upigny, et occupée par M. Nestor Bougelet.

II. Terre, « Bernard Croix » ou « Tige d'Espilieux », tenant à chemin, à la route de Dhuy à Leuze, à Isidore Ronvaux, Henry Hubert et Mme Louis Petit : 1 h. 72 a. 90 cent. Occupée par M. J. Naniot. Cette dernière terre en masse ou en 2 lots.

Libres de bail le 15 septembre 1917. Grandes facilités de paiement. Renseignements en l'étude de Me Logé, notaire à Namur, rue Pepin, 18. 5105

Nombreux capitaux à placer
SUR HYPOTHEQUES 7

Etude de Me HAMOIR, notaire à Namur.

Vente publique par voie parée
d'une Maison avec Terre et Verger
A BRUMAGNE-LIVES

Vendredi 16 juin 1916, à 10 heures du matin, en son étude, rue St-Aubain, 1, Me Jules Hamoir, notaire à Namur, vendra publiquement, conformément aux articles 90 et suivants de la loi du 15 août 1854, *une maison,* avec terre et verger, sise en lieu dit « Dans les Fossés », à Brumagne, commune de Lives, l'ensemble d'une contenance de seize ares quarante centiares environ joignant la commune de Lives, Alexandre Chabart et Jules Gilsoul. — Ce bien appartient à M. Louis Toisoulle, journalier, demeurant à Lives.

Pour les conditions, s'adresser en l'étude du dit notaire Hamoir. 5601

Etude de Me Paul JEANMART, notaire à Namur.

Vente publique d'une belle Maison de commerce
rue Emile Cuvelier, 72, Namur

Aux jours, heure et lieu ci-dessous fixés, le notaire Paul Jeanmart, de Namur, procédera, à la requête des propriétaires, à la vente publique d'une bonne maison de commerce à deux étages, 72, rue Emile Cuvelier, Namur, avec cour et bâtiment derrière, le tout contenant environ 101 mètres carrés et joignant la dite rue, M. Collin et les héritiers de M. Delays, ou leurs représentants.

Occupée par M. Jean-Baptiste Collard, imprimeur, jusqu'au 31 mai 1917, pour un loyer annuel de 1800 francs.

Par sa situation au centre de la ville et à 50 mètres des IV Coins, cette maison convient pour tous genres de commerce.

Grandes facilités de paiement.

Pour conditions et renseignements, s'adresser en l'étude du dit notaire, rue Pepin, 3, à Namur.

Adjudication préparatoire : vendredi 16 juin 1916, à 11 heures, en l'étude.

Adjudication définitive : vendredi 30 juin 1916, à 11 heures, en l'étude. 5881

DOMAINE DE WAGNEE

Vente publique de Foin, à Wagnée (Florée)

Le vendredi 16 juin 1916, à 4 heures de l'après-midi, dans la cour du château de Wagnée (Florée), Mlle la baronne d'Aherée fera vendre publiquement, par le ministère et à la recette de Me Paul Jeanmart, notaire à Namur, le beau foin croissant dans le parc du château de Wagnée.

En masse ou par portions.

A crédit pour les personnes connues du dit notaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Pierre-Joseph Warzée, garde du domaine. 5882

Nombreux capitaux à placer
SUR HYPOTHEQUES 5

Etude de Me Georges MONJOIE, notaire à Namur

Vente définitive et sans remise
d'une belle Maison de commerce à Namur

Lundi 12 juin 1916, à 11 heures du matin, le propriétaire fera v